Norme EN 124 : Classes de résistance et de charge

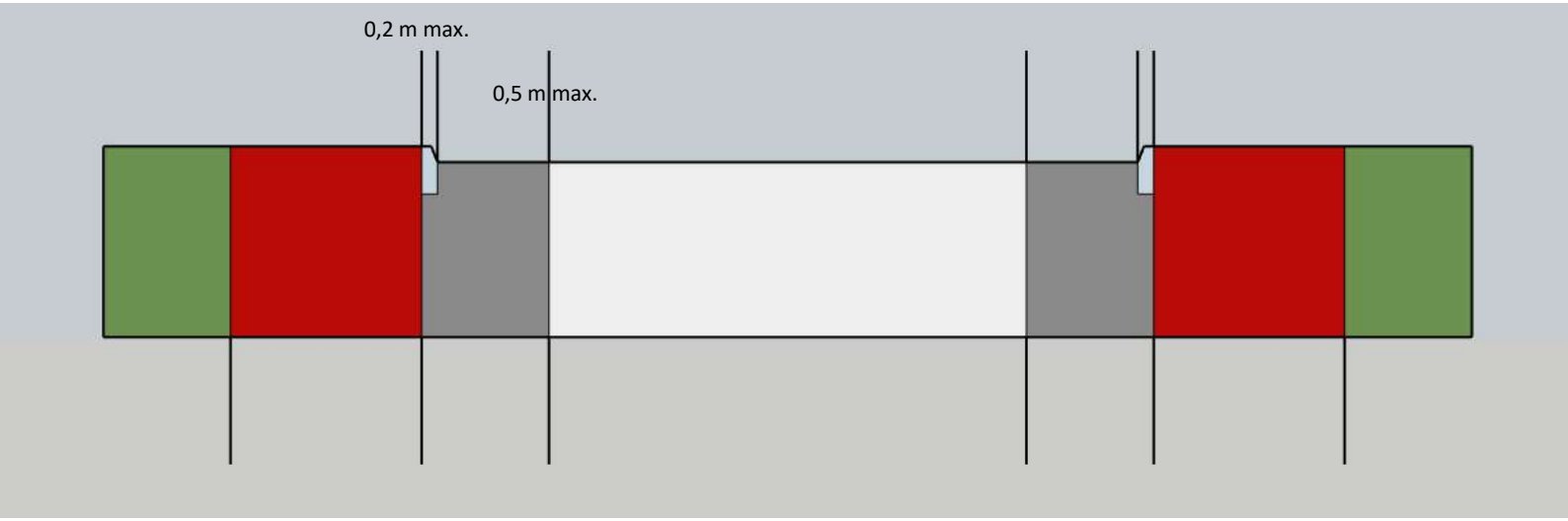

Classe A15	15 kN charge de contrôle zones susceptibles d'être utilisées exclusivement par des piétons et des cyclistes.
Classe B125	125 kN charge de contrôle zones piétonnes et zones comparables, aires de stationnement et parkings à étages pour voitures.
Classe C250	250 kN charge de contrôle pour les dispositifs de couronnement installés dans la zone des caniveaux
Classe D400	400 kN charge de contrôle voies de circulation des routes (y compris les rues piétonnes), accotements stabilises (Figure 6) et aires de stationnement pour
Classe E600	600 kN charge de contrôle zones imposant des charges à l'essieu élevées, par exemple docks, chaussées pour avions.
Classe F900	900 kN charge de contrôle zones imposant des charges a l'essieu particulièrement élevées, par exemple chaussées pour avions.
Divers	Eléments en fonte non classés, tels que couvertures, capes de vannes et grilles de sols.